

Éducation thérapeutique du patient en psychiatrie 40h : dispenser l'ETP - FORMATION



Compétences Visées

Acquérir les compétences pour dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et l'intégrer au soin en psychiatrie.

Objectifs, Contenus

Module 1 : L'éducation en santé

Connaître et s'approprier les concepts fondamentaux de l'éducation en santé

- La maladie chronique et ses caractéristiques : spécificité des troubles psychiques.
- Le contexte socio-économique lié aux maladies chroniques.
- Les caractéristiques des 3 modèles de la santé :
 - le modèle biomédical.
 - le modèle biopsychosocial centré sur le bien-être.
 - le modèle biopsychosocial centré sur le développement.
 - les intérêts et limites dans le champ de l'éducation en santé.

Module 2 : L'évolution de la psychiatrie, des pratiques et de la place du patient

Analyser l'évolution de la psychiatrie, cerner les difficultés liées aux populations concernées et analyser ses pratiques professionnelles

- L'histoire de la psychiatrie à travers l'évolution des pratiques et de la place du patient.
- Le passage du handicap en général au handicap psychique en particulier.
- Les répercussions des maladies psychiatriques chroniques.
- Les représentations sociales de la maladie mentale et la stigmatisation.
- Les actions mises en oeuvre dans l'institution et dans les services.
- L'état d'avancement des projets thérapeutiques.
- Les outils thérapeutiques et d'évaluation utilisés.
- Les difficultés rencontrées.

Module 3 : L'ETP en psychiatrie

Définir l'ETP, la psychoéducation, en distinguer les différences et les concordances et développer des connaissances générales et contextuelles liées à l'ETP

- La psychoéducation et son impact.
- L'ETP et son cadre théorique.
- Les différences et les concordances entre l'ETP et la psychoéducation.
- Le cadre législatif et réglementaire de l'ETP :
 - le décret du 31 Mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser l'ETP,
 - l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'ETP et à la composition du dossier de leur autorisation et de leur renouvellement,
 - le décret n° 2020-1832 du 31 décembre 2020 relatif aux programmes d'ETP,
 - l'arrêté du 30 décembre 2020 relatif au cahier des charges des programmes d'ETP et à la composition du dossier de déclaration modifiant l'arrêté du 2 août 2010.
- Les finalités de l'ETP.
- L'ETP en psychiatrie : état des lieux en France et dans le monde.
- Les compétences nécessaires pour dispenser l'ETP (INPES).
- L'intérêt de l'approche pluridisciplinaire de l'ETP autour de la coordination des différents acteurs en santé mentale.

Objectifs, Contenus (suite)

Module 4 : L'éducation thérapeutique développementale

Identifier les différentes phases du parcours du patient, clarifier les notions de « patient usager » et « patient expert » et repérer la place des aidants dans le cadre de l'ETP développementale

- L'information individualisée :
 - l'annonce diagnostique,
 - le prérequis en ETP.
- L'éducation en santé :
 - l'éducation du patient aux procédures de soins,
 - l'adaptation des procédures.
- Le développement de la personne :
 - la vie avec les soins,
 - le projet de vie.
- Le patient usager.
- Le patient expert :
 - le patient sentinelle (Crozet et d'Ivernois, 2007),
 - le pair-aidant en psychiatrie, expert pour les autres (Gross, 2007),
 - le patient partenaire (Dumez, 2012),
 - le patient formateur (Flora, 2006, 2015),
 - le patient intervenant (DGS, 2014).
- La place des aidants en psychiatrie.
- La double posture des aidants : aider et être aidé.
- L'analyse de l'existant à travers la présentation de programmes d'ETP, de psychoéducations destinées aux aidants.

Module 5 : La démarche éducative

Repérer les étapes d'une démarche éducative (du bilan éducatif partagé à l'évaluation) et les besoins des patients

- La démarche éducative.
- Le bilan éducatif partagé : diagnostic éducatif.
- Les objectifs éducatifs et le contrat éducatif.
- Les actions éducatives.
- L'évaluation en ETP.
- Les besoins spécifiques des patients suivis en psychiatrie.

Module 6 : Pratiquer l'ETP en psychiatrie

Établir le lien entre les modèles d'éducation, de santé et les pratiques éducatives

- Les champs d'intervention en ETP : champ d'intervention comportementaliste centré sur les connaissances et les acquisitions.
- La création en sous-groupes d'une séquence d'information en ETP.
- Le champ d'intervention constructiviste centré sur la connaissance de Soi.
- Les grands principes de l'entretien motivationnel.
- Le champ d'intervention socioconstructiviste centré sur les potentialités du groupe.
- Le jeu de rôle dans l'animation d'un groupe.
- Les outils et jeux spécifiques au domaine de la psychiatrie : connaissance de la maladie, traitement, liens avec addiction, droits du citoyen, interactions sociales, réseau, activités physiques...

Module 7 : Construire un programme d'ETP

Initier la construction d'un programme d'ETP à travers la démarche éducative

- La construction d'un programme d'ETP structuré.
- La mise en oeuvre pratique de programme en intra, en extrahospitalier à travers des exemples concrets.
- La construction et l'expérimentation, à partir du programme d'ETP élaboré, d'un bilan éducatif partagé.
- Les compétences visées et le contrat de sécurité.
- La mise en oeuvre une action éducative adaptée aux patients et aux différents contrats éducatifs.
- L'évaluation d'une action éducative d'ETP : modèles d'évaluation.

Module 8 : évaluer un programme d'ETP

Comprendre le processus, l'intérêt de l'évaluation d'un programme et construire l'ébauche d'un dispositif d'évaluation

- Le contexte et les enjeux de l'évaluation.
- Le processus d'évaluation.
- L'autoévaluation.
- L'hétéroévaluation.
- L'organisation de l'évaluation.
- Les outils d'autoévaluation et d'hétéroévaluation adaptés à l'ETP en psychiatrie :
 - l'autonomie sociale,
 - la qualité de vie,
 - *l'insight* : conscience des troubles de la maladie,
 - l'estime de soi,
 - le bien-être mental.
- Le modèle de Kirkpatrick.
- L'évaluation annuelle d'un programme d'ETP.
- L'évaluation quadriennale d'un programme d'ETP.

Personnes concernées

Professionnels exerçant en psychiatrie.

Paris 2023

Durée

6 jours (42h)

» du 14/06/2023 au 16/06/2023

» du 05/09/2023 au 07/09/2023

Intervenant

HAMANN Mélanie

- Infirmière DE
- DU de psychoéducation
- Formatrice en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et coordination de programmes d'ETP
- Thérapeute de groupe de psychoéducation pour les proches
- Spécialiste en réhabilitation psychosociale, remédiation cognitive et rétablissement

Prix

Tarif Inter : 2 100 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports cognitifs.
- Cas cliniques.
- Analyse de Pratiques Professionnelles.
- Exemples concrets de programmes d'ETP, d'outils pédagogiques et d'outils d'évaluation spécifiques à la psychiatrie.
- Élaboration de programmes d'ETP en sous-groupes.
- Mises en situations professionnelles simulées.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation a été construite en tenant compte de la spécificité du domaine de la psychiatrie. L'intervenant possède une solide expérience à la fois en psychiatrie et en l'ETP, que ce soit en tant que praticien ou dans le domaine de la formation continue.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Voir aussi

- **Certificat : Expert en soins psychiatriques**